



LIMITER OU STOPPER LE BAMBOU

Parmi le lot des idées fausses qui circulent sur les bambous, il faut mentionner celle qui laisse croire qu'un bambou installé ne peut être délogé. Vient-elle du fait que ceux qui en sont à l'origine s'y étaient mal pris et avaient essayé, comme pour un arbre ou un arbuste, d'arracher chaume après chaume, rhizome après rhizome ? Il y a heureusement des méthodes moins pénibles, à la portée de tous et plus efficaces.

S'il s'agit d'éliminer des bambous nains ou des petits bambous

Il faut au début du printemps couper tous les chaumes au ras du sol avec une cisaille, une débroussailleuse ou une tondeuse (selon la taille des bambous).

Quelques semaines plus tard, lorsque les nouvelles pousses vont développer leurs feuilles, il faut à nouveau tout raser. Si de nouvelles pousses se développent encore, renouveler le traitement.

En une à deux saisons les réserves seront épuisées et les rhizomes ne tarderont pas à dépérir.

Pour les bambous moyens ou géants

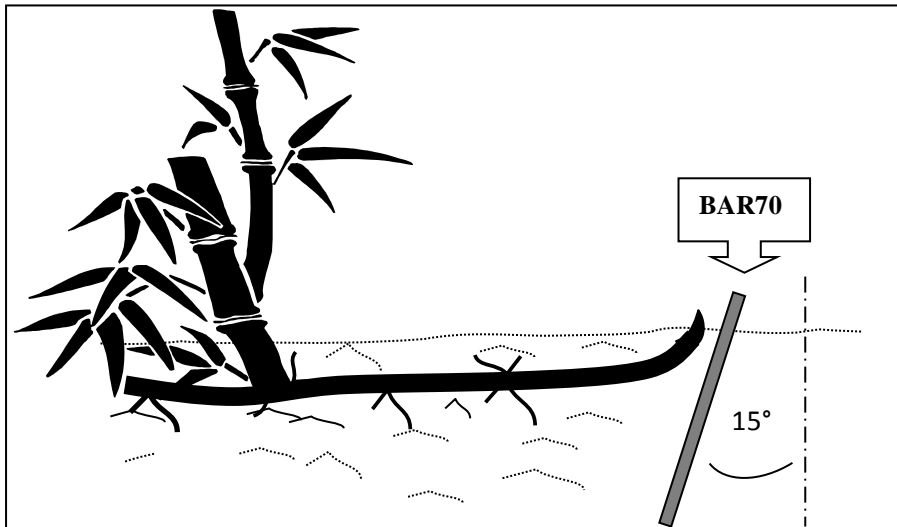
Le principe est le même : il consiste à couper au ras du sol tous les chaumes et à éliminer ensuite toutes les jeunes pousses qui sortent (c'est une bonne occasion pour les manger). Selon les réserves que contenaient les rhizomes, les repousses seront plus ou moins importantes.

Il ne faut surtout pas laisser longtemps de nouvelles feuilles car elles élaboreraient de nouvelles réserves qui iraient enrichir les rhizomes. Là aussi après plusieurs passages, en fin de saison, les rhizomes seront épuisés et seront d'autant plus faciles à extraire qu'ils auront perdu leur vitalité depuis longtemps.

Mise en place de la Barrière de contrôle

Les rhizomes de bambous ne peuvent pas percer un mur en béton. Par contre ils sont capables de détruire les films d'étanchéité qui protègent la base de ces murs. Il est donc conseillé de poser de la barrière de contrôle (voir fiche technique en annexe)

Enterrer le film en position inclinée, accusant un angle de 15 à 20° environ avec la verticale. Cette inclinaison empêche les rhizomes de pousser en profondeur et oriente la croissance vers l'extérieur.



Contrôle de la barrière de contrôle.

Au mois une fois par an, entre mi-octobre et fin décembre, il faut vérifier qu'il n'y ait pas de rhizome qui soit passé par-dessus la barrière de contrôle. Il faut couper au sécateur tous les rhizomes qui sont passés et ont repiqués de l'autre côté sans se transformer en chaumes.